

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

Le 30 septembre 2025 à 19h15, le Conseil d'Administration s'est réuni en visioconférence sur convocation de son Président Monsieur Sylvain PECQUEUR.

Les administrateurs en fonction convoqués sont :

- La SARL CONTROLE TECHNIQUE DE L'OUEST représentée par sa cogérante Céline LERAY
- La SASU CREPY CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE représentée par Monsieur Jean-Luc BEGUIN
- L'EURL CTA VOSSIER représentée par Monsieur David VOSSIER
- La SARL L2B CONTROLE représentée par Monsieur Olivier BOURQUIN
- La SARL 2A2CS représentée par Monsieur Sylvain PECQUEUR
- La SAS AUTOSECURITAS représentée par Monsieur Christophe COLPIN

Les administrateurs en fonction présents sont :

- La SARL CONTROLE TECHNIQUE DE L'OUEST représentée par sa cogérante Céline LERAY
- La SASU CREPY CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE représentée par Monsieur Jean-Luc BEGUIN
- L'EURL CTA VOSSIER représentée par Monsieur David VOSSIER
- La SARL 2A2CS représentée par Monsieur Sylvain PECQUEUR
- La SAS AUTOSECURITAS représentée par Monsieur Christophe COLPIN

Est également présente :

- Madame Hélène MIRALLES-DUMAS, Directrice Générale et secrétaire permanente du Conseil d'administration.

Sont absents excusés :

- La SARL L2B CONTROLE représentée par Monsieur Olivier BOURQUIN qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BEGUIN.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Sylvain PECQUEUR, Président, qui constate que le quorum est atteint et que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- **Validation des PV du 15 et 29 juillet 2025 (envoi ultérieur)**
- **Validation des entrées et sorties de sociétaires**
- **Validation entrée Mr Clain (île de la réunion)**
- **Examen du tableau de bord**
- **Acter démission David Moriana**
- **AG 2026 - Proposition**
- **Questions diverses**

Validation des PV du 15 et 29 juillet 2025

Deux erreurs sont relevées par le président :

Sur le PV du 15/07 : Au paragraphe « *Questions diverses* » après « 15000€ HT. » il faut supprimer « *Le conse* ».

Sur le PV du 29/07 : dans les membres présents : supprimer la ligne « *L'EURL CTA VOSSIER représentée par Monsieur David VOSSIER* »

Les procès-verbaux modifiés sont validés à l'unanimité des membres du Conseil. A noter que le PV du CA du 29 juillet est validé par tous sauf David Vossier, absent ce jour-là.

Validation des entrées et sorties de sociétaires

Les entrées et sorties sont validées à l'unanimité des membres présents.

L'entrée de Mr Clain est également débattue et validée à l'unanimité (entrée de dernière minute).

La sortie de Monsieur VALETTE donne lieu à discussion. Adhérent à la coopérative en 2023, il n'a cessé de solliciter la coopérative pour se rétracter au moment de l'ouverture. Il a été menacé (selon ses dires) par un sociétaire proche de son centre (Mr Halat). Ce dernier n'a pas voulu qu'il ouvre avec Autosécuritas. La directrice a appelé

les deux protagonistes qui ont confirmé les menaces. A noter que cette histoire rocambolesque a été conclue par la demande de Mr Halat de rembourser les frais d'adhésion à Mr Valette. Cette option ne sera pas retenue. Seules les parts sociales feront l'objet d'un remboursement comme stipulé sur le bulletin d'adhésion.

Examen du tableau de bord

ANALYSE DU TABLEAU DE BORD:

I – Chiffre d'affaires

1. CA global
 - Août 2025 : 166 826 € (+3 654 € vs août 2024).
 - Janv-août 2025 : 1 798 572 € (moy. 224 821 €).
 - Projection annuelle 2025 : 2 697 852 € (-70 000 € vs 2024).
 - Explication : baisse formations + droits d'entrée, compensée partiellement par hausse liasses et services associés.
2. Liasses (PV)
 - Août 2025 : -14 000 € (≈ -40 cartons).
 - Janv-août 2025 : +73 935 € vs 2024 (+200 cartons).
 - Août particulier (vacances + surcharge CL).
 - ☒ Tendence annuelle en nette progression malgré un creux ponctuel en août.
3. Abonnements CL
 - Janv-août 2025 : 121 261 €.
 - Projection annuelle : 181 896 €.
 - ☒ Soutien solide et stable au CA.
4. Services associés
 - Janv-août 2025 : 377 269 €.
 - Projection 2025 : 565 908 € (+90 000 € vs 2024).
 - Problème : process pas totalement maîtrisé (données non vérifiées à la source).
 - ☒ Revoir processus de gestion des relances + fiabilisation comptable.
5. Formations
 - 2024 : 461 858 €
 - 2025 prévision : 359 581 € (-102 277 €).
 - Cause : absence de formations initiales CL en 2025 (seulement maintien).
 - ☒ Baisse significative impactant le CA global.
6. Droits d'entrée CL
 - 2024 : ≈ 175 000 €.
 - 2025 : 0 € (pas de nouveaux droits d'entrée).
 - ☒ Impact négatif direct sur le CA.

II – Mouvement des centres

- Sorties août 2025 : BEYER, MORAL, LUCIANI (prévu initialement en juin).
- Sortie PL : VILLA.
- Effectif actuel : 275 centres VL et 10 centres PL.
- En cours d'agrément : 2 PL et 2 VL.

En résumé :

- CA 2025 attendu en léger retrait (-70 K€), dû surtout à l'absence des droits d'entrée CL et à la baisse formation (plus d'initiale L).
- Compensations partielles grâce à la progression des liasses, quelques abonnements CL et services associés.
- Août 2025 atypique, mais tendance annuelle globalement maîtrisée.

Acter démission David Moriana

Le conseil prend acte de la démission de David Moriana en date du 25 août 2025 par courrier recommandé à la coopérative.

AG 2026 - Proposition

Le conseil a pris connaissance de la proposition, pour l'AG 2026, d'IFLY. Une activité supplémentaire est proposée aux sociétaires : la vision 4D.

Une rencontre doit avoir lieu avec le responsable. Le conseil validera la proposition ferme et définitive au prochain conseil même si, sur le fond, l'ensemble des administrateurs valide le principe.

Questions diverses

- Jean-Luc Béguin signale qu'il ne figure pas sur le tableau de bord de son intranet en sa qualité de contrôleur. Le service informatique en sera avisé.
- David Vossier demande que la coopérative propose à la vente aux sociétaires des PC avec l'option Bluetooth.
- Sylvain demande à vérifier si nous avons bien soumis à validation l'entrée de Mr Hlioua.
- Il semblerait que les sociétaires soient actuellement destinataires de mails frauduleux de l'UTAC OTC. Une vérification sera effectuée le lendemain de ce CA.
- Pour tous ces sujets, Hélène MIRALLES apportera une réponse rapide au Conseil d'Administration.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h18.

Monsieur Sylvain Pecqueur
Président

Madame Hélène Mirallès
Secrétaire de séance